

Samedi 13 novembre 2021

poitiers | environs

neuville-de-poitou

Louis Ravault, fusillé de guerre, réhabilité

A Neuville-de-Poitou, la journée de recueillement du 11 Novembre s'est déroulée cette année devant la plaque commémorative de la guerre 1914-1918 du cimetière de la commune en présence de plusieurs personnalités et de très nombreux habitants. La Ligue des droits de l'homme de Châtelleraut, l'Arac (Association républicaine des anciens combattants) et la Libre-pensée ont participé à cette cérémonie pour saluer la réhabilitation de Georges Louis Ravault, l'un des nombreux fusillés pour l'exemple nés dans la Vienne, dont le nom a été inscrit sur la plaque commémorative. Les enfants des écoles Jeanne-d'Arc, Bellefois et Jules-Ferry, aux côtés de leurs enseignants, ont lu des textes et lettres témoignages de l'époque. L'occasion pour cette jeunesse d'entretenir avec respect le devoir de mémoire. Le soldat honoré, Georges Louis Ravault, fusillé pour l'exemple le 12 février 1915 à l'âge de 22 ans, était membre au 173^e régiment d'infanterie. Ce régiment, basé en Corse, a combattu dès la mi-août 1914 en Lorraine allemande, notamment lors de la bataille de Morhange, dans des



Une foule très nombreuse et des enfants présents pour le devoir de mémoire.

conditions atroces, extrêmement traumatisantes pour les Poilus. Le jeune Louis Ravault, orphelin, marchand de chevaux à Neuville avant de partir à la guerre, décida le 30 octobre avec trois de ses camarades de se mutiler. Il se fit alors tirer une balle de fusil dans la main pour ne pas parti-

ciper au combat. Mais après la lettre du ministre de la Guerre au général commandant en chef, écrite de Bordeaux le 9 septembre 1914, la mutilation volontaire fut décrétée comme un moyen d'accomplir un refus d'obéissance en présence de l'ennemi, et donc un crime. Le jugement fut prononcé le 11 fé-

vrier, et le lendemain, à 6 h du matin, la sentence exécutée. La Ligue des droits de l'Homme, l'Arac et la Libre-pensée ont tenu ce jeudi 11 novembre à dire leur reconnaissance à la municipalité de Neuville-de-Poitou de réintroduire Georges Louis Ravault dans la mémoire des hommes.